



ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE



Délibération n°2025-04-04

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

Nombre de membres du		
conseil		
En exercice	101	
Présents	65	
Pouvoirs	11	
Votants	76	

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 16 septembre 2025 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Jeanine Bringoux est nommée secrétaire de séance.

Élus:

Étaient présents (65) :

Alphonsout Jean-Paul; Arfeuillère Christophe; Aubessard Anne-Marie; Barbe Gilles; Barbe Patrice ; Beaumont Didier ; Beynat Audrey ; Bivert Frédéric ; Bourroux Suzanne (suppléant(e) de Nathalie Laurent); Bringoux Jeanine; Briquet Isabelle; Brugère Jeremy; Brugère ; Chevalier Philippe : Chaumont Michelle ; Chevalier Aline Pierre Jacqueline; Cornelissen Tony; Couderc Daniel; Coutaud Pierre; Cronnier Pierrick; Davy Agnès (suppléant(e) de Stéphane Brindel) ; Delibit Sandra ; Delpy Daniel ; Devallière Sébastien ; Fonfrede Alain ; Gautier Stéphanie ; Gibouret-Lambert Aurélie ; Guillaume Serge; Guitard Jean-Pierre ; Jabiol Monique ; Jean-Pierre Bodeveix ; Joly (suppléant(e) de Daniel Escurat); Jouve Nicolas; Juillard Patrice; Junisson Mady; Le Gall Nathalie ; Lepage Marie-Claude ; Loche Gérard ; Loge Jean-François ; Magrit Gilles ; Mathes Jean-Marc ; Michon Jean-François; Miermont Pierre: Michelon Dominique : Monteil Pascal; Padilla-Ratelade Christiane : Montigny Marilou : Pannetier Martine ; Pelat Philippe; Pellen Monique; Pesteil Michel; Peyraud Serge; Peyraud Stéphane; Picard Nadine; Rebuzzi Franck; Roche Philippe; Sarfati Laurent; Sauviat Jean-Marc; Simandoux Nelly; Soudeille Pierre-Louis (suppléant(e) de Michel Saugeras); Talvard Françoise; Valibus Michèle; Ventadour Elisabeth; Ziolo Eric.

Ont donné pouvoir (11):

Badia Maryse ; Calla Tony ; Delbègue Jean-Pierre ; Fiancette Yoann ; Gantheil Robert ; Parrain Céline ; Ratelade François ; Ribeiro Sophie ; Saugeras Jean-Pierre ; Tur Christophe ; Vimon Barbara.

Étaient excusés (25) :

Arnaud Gérard; Bauvy Claude; Betoule Philippe; Bézanger Joël; Bourzat Michel; Boyer Laurence; Bujon Marc; Chapuis Laëtitia; Coulaud Danielle; Faugeron Guy; Galland Baptiste; Granet Henri; Jouve Patrick; Lacrocq Michel; Le Royer Sandrine; Louradour Pierrick; Mazière Daniel; Mouty Samuel; Nirelli Catherine; Peyrat Nathalie; Prabonneau Sylvie; Repezza Guillaume; Rougerie Christine; Sivade Alain; Soulefour Marie-Christine.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025 Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE



Vu la délibération du 11 juillet 2024 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;

Vu le PV du comité d'agrément du 9 septembre 2025 ;

Le président indique que le comité d'agrément s'est réuni le 9 septembre 2025 afin d'émettre un avis sur les 26 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 26 dossiers. Le détail de chaque dossier présenté est joint en annexe.

21 dossiers « commerces-services-artisanat »

I	Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
1	SAS ALIDAMA Valentin Bourgeade	Aix	Aide Créa-commerce Aide aux matériel (20%AFR)	ACS 3 Bonif.	4 222,32 € 3 932,32 € 290,00 €
2	Atelier Mad'o Jean-Jacques Juillard	Bort-les- Orgues	Aide au matériel et équipement (35% AFR)	ACS 2 Bonif	4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
3	SNC Le Carré d'As Lydie Mercier & Aurélien Faron	Bort-les- Orgues	Aide Créa-commerce Aide aux loyers 25% Bonification 20% Prêt d'honneur	ACS 3 Bonif ACS 1	6 145,00 € 3 000,00 € 145,00 € 3 000,00 €
4	SARL Chez Nini Stéphanie Ravet & Sébastien Debuire	Davignac	Aide Créa-commerce Aide aux matériels (20%AFR)	ACS3 Bonif	4 121,48 € 3 831,48 € 290,00 €
5	SAS ANDROPIE Marie Guy Jean Nicolas Ducrot	Liginiac	Aide aux travaux 10%	ASC2 Bonif	4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
6	SNC- Loscaminos – Le Liginiacois Mathieu Lozano & Lily Duchemin	Liginiac	Aide Créa-commerce Aide aux matériels	ACS 3 Bonif	4 737,14 € 4 447,14 € 290,00 €
7	Assistante maternelle Sandrine Eyrolles	Maussac	Aide aux besoins matériel (20% AFR)	ACS 2 Bonif	1 164,34 € 414,34 € 750,00 €
8	SARL AURIAT Stéphane Auriat	Meymac	Aide aux besoins matériel (35%AFR)	ACS 2 Boni	4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
9	A Livre Ouvert Elise Beauvallet	Neuvic	Aide aux travaux (20% AFR)	ACS 2 Bonif	4 580,00 € 4 000,00 € 580,00 €
10	SARLU UP QVT Éléonore Vicard	Saint- Exupery-		ACS 2	1 204,22 € 914,22 €

Envoyé en préfecture le 07/10/2025 Reçu en préfecture le 07/10/2025

ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE

Publié le



HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

		les-	Aide aux travaux et		
		Roches	besoins matériel (10%)	Bonif	290,00 €
	Boulangerie-				4 415,00 €
11	pâtisserie Daniel Raynal	Soursac	Aide à l'équipement Matériel (20% AFR)	ACS 2	4 000,00 €
	-			Bonif	415,00 €
	SCI AFC - Taxi				4 290,00 €
12	Angel Franck Angel	Ussel	Aide aux travaux aménagement	ACS 2	4 000,00 €
			(35% AFR)	Bonif	290,00 €
	SCI MATHIEU				4 415,00 €
13	Arnaud Mathieu	Mathieu Ussel	Aide aux travaux mise aux normes	ACS 2	4 000,00 €
			(35% AFR)	Bonif	415,00 €
	El « du chef à				3 427,92 €
14	l'assiette »	Ussel	Aide à l'investissement	ASC 2	3 137,92 €
	Didier Leroy		matériel (35% AFR)	Bonif	290,00 €
	SARL-Casa Napoli		A:1 0 /	4000	5 132,52 €
15	Anthony Vermeil & Julien Silvestri	Ussel	Aide Créa-commerce Aide aux matériel (17,5%)	ACS 3	4 842,52 €
				Bonif	290,00 €
16	SARL CHOCO Ussel Raphaël Juillard-	Ussel	Bonification Prêt		3 000,00 €
	Condat		d'honneur	ACS 1	3000,00 €
	EI -JC Consulting				4 580,00 €
	Juliette Coeurdevey		Aide aux travaux	ACS 2	4 000,00 €
17		Ussel	aménagement 17,5%	Bonif	580,00€
			Amélioration du linéaire commercial 17,5%	ACS 4	1 783,14 €
	SCI-Teixeira	_			16 438,18 €
18	(Teixeira Concept)	Ussel	Projet de développement artisanale 20%	ACS 6	14 163,18 €
	Cristiano Teixeira			Bonif	2 275,00 €
19	SASU Transport Mialdea Jean-Charles	Ussel	ACS 2 Aides aux travaux	ACS 2	2 457,81 € 2 167,81 €
. •	Mialdea			Bonif	290,00 €
	Assistante				1 298,22 €
20	maternelle Blandine Dumas	Ussel	ACS 2 Aide à l'investissement matériel	ACS 2	718,22 €
				Bonif	580,00 €
	Le comptoir du				1 826,19 €
	marché Victor Loutrat et	Ussel	ACS 2 aide à l'investissement matériel	ACS 2	1 411,19 €
21	Thibault Arrivé		17,5%	Bonif	415,00 €
Montant sollicité pour le dispositif ACS1			6 000,00 €		
Montant sollicité pour le dispositif ACS2			47 398,70 €		
Montant sollicité pour le dispositif ACS3			21 358,46 €		
Montant sollicité pour le dispositif ACS4			1 783,14 €		
Montant sollicité pour le dispositif ACS6			•	16 438,18 €	
·					
				IUIAL	92 978,48 €

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025





ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

5 dossiers: Agriculture - Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée	Nom de l'entreprise
1	GAEC du Champ Haut Christian Couegnas/ Marion	Alleyrat	Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité (40%+10% JA)	A4	2 268,53 € 1 455,53 €
'	Couegnas	Alleyrat	Aide à la prévention et la sécurité des agriculteurs (40%+10% JA)	А3	813,00€
2	El Sébastien Manzagol	Chirac-	Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité (40%)	A4	4 226,63 € 3 901,54 €
2		Bellevue	Aide à la certification/maintien en Agriculture Biologique	PAT 3	325,09 €
3	El Bruno Roussel	Chirac- Bellevue	Aide à la prévention et la sécurité des agriculteurs (40%)	А3	553,08 € 553,08 €
4	EI Vincent CHAUMEIL	Meymac	Aide à l'investissement informatique et technologique (40%)	A2	422,66 € 422,66 €
5	Association Du Bleu dans le gris Epicerie sociale et solidaire	Meymac	Aide à l'investissement des structures d'aide alimentaire (60%)	PAT2	495,49 € 495,49 €
Montant sollicité pour le dispositif A2 « Aide à l'investissement informatique et technologique »				422,66 €	
Montant sollicité pour le dispositif A3 « Aide à la prévention et la sécurité des agriculteurs »				1 366,08 €	
Montant sollicité pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité »				5 357,07 €	
Montant sollicité pour le dispositif PAT2 « Aide à l'investissement des structures d'aide alimentaire »				495,49 €	
Montant sollicité pour le dispositif PAT3 « Aide à la certification/maintien en Agriculture Biologique »				325,09 €	
TOTAL			7 966,39 €		

Envoyé en préfecture le 07/10/2025 Reçu en préfecture le 07/10/2025 Publié le



ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE



Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, de :

- APPROUVER le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de 100 944, 87 € dont :
 - 6 000,00 € pour le dispositif ACS 1 « prêts d'honneur » ;
 - 47 398,70 € pour le dispositif ACS 2 « aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
 - 21 358,46 € pour le dispositif ACS 3 « CREA COMMERCE : accompagner à la création ou la reprise d'entreprise »;
 - 1 783,14 € pour le dispositif ACS4 « amélioration du linéaire commercial »
 - 16 438,18 € pour le dispositif ACS6 « accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement »;
 - 422,66 € pour le dispositif A2 « Aide à l'investissement informatique et technologique »;
 - 1 366,08 € pour le dispositif A3 « aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 5 357,07 € pour le dispositif A4 « Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité »;
 - 495,49 € pour le dispositif PAT2 « Aide à l'investissement des structures d'aide alimentaire »
 - 325,09 € pour le dispositif PAT3 « aide à la certification en agriculture biologique ».
- AUTORISE le président à signer tout document relatif à l'attribution de ces subventions.

A l'unanimité		
Votants	76	
Pour	76	
Contre	0	
Abstention	0	

Fait et délibéré en séance, le 25 septembre 2025

Le Président, Pierre Chevalier



Publié le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

HAUTE CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID: 019-200066744-20250925-20250404-DE